

Délibération 2020-17-CFVE

Séance du 04 novembre 2020

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

Avis sur la reconnaissance de l'engagement citoyen

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est réuni en formation plénière, à distance, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n°2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle ;
Vu la délibération 2017-06-COFVU de la Commission de la Formation et Vie Universitaire du 21 septembre 2017 reconnaissant l'engagement étudiant dans la vie active, sociale ou professionnelle ;
Vu la délibération 2018-06-COFVU de la Commission de la Formation et Vie Universitaire en sa séance du 07 juin 2018 approuvant la mise en place d'un bonus de note dans le cadre du module engagement citoyen ;

Monsieur le Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante laisse la parole à Madame Callens Dorothee, Vice-Présidente déléguée à la réussite étudiante et à vie de l'étudiant qui propose aux membres de reconnaître l'engagement citoyen dans le cadre d'un module d'ouverture. **Comme tout module d'ouverture, il permet l'octroi de 2 crédits ECTS. L'étudiant ne peut postuler qu'une seule fois dans ce module durant un cycle universitaire.**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante approuve à l'unanimité des voix de reconnaître l'engagement citoyen dans le cadre d'un module d'ouverture selon le document joint à la présente délibération.

**POUR : 23 voix
CONTRE : 0 voix
ABSTENTION : 0 voix**

Valenciennes, le 04 novembre 2020

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA



CFVE du 4/11/2020

La reconnaissance de l'engagement Citoyen

Texte de référence :

- décret n°2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle
- Vote de la COFVU du 21 septembre 2017 concernant la création du module Citoyenneté.
- Vote de la COFVU le 7 Juin 2018 pour prévoir la possibilité d'un bonus de note.

Le module d'ouverture « reconnaissance de l'engagement citoyen » :

Depuis 2017, l'Université a fait le choix de reconnaître l'engagement citoyen.

Tout étudiant capable de justifier **d'un an d'engagement** suffisamment conséquent s'achevant pendant l'année universitaire en cours peut postuler.

Cela concerne les étudiants :

- Qui exercent des responsabilités particulières au sein d'une association ;
- Qui ont l'intention de monter un projet associatif d'envergure ;
- Qui réalisent un service civique ;
- Qui sont sapeurs-pompiers volontaires ;
- Qui accomplissent une activité militaire (réserve opérationnelle ou volontariat).

Cette année, il est proposé de reconnaître l'engagement citoyen dans le cadre d'un module d'ouverture. **Comme tout module d'ouverture, il permet l'octroi de 2 crédits ECTS. L'étudiant ne peut postuler qu'une seule fois dans ce module durant un cycle universitaire.**

La Procédure :

- Module proposé en semestres impair et pair ;
- Remplir une fiche de pré-inscription en début de semestre, validée par le responsable du module et transmise pour information à la composante de formation ;
- Fournir la charte d'engagement en début de semestre : le responsable de l'organisme d'accueil atteste que l'étudiant s'est engagé à mener un projet à bien ;
- Fournir l'attestation de fin d'engagement : le responsable de l'organisme d'accueil atteste que l'étudiant a validé son engagement en réalisant son projet ;
- Produire un rapport écrit : ce rapport met en évidence le contenu et l'intérêt de la mission, l'apport de l'étudiant dans le cadre de cette mission et ce que cette mission apporte à la société ou à la vie universitaire ;
- Présenter le rapport lors d'un entretien oral avec le jury du module.